

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
CABINET DU PRESIDENT

**ALLOCUTION DU PRESIDENT A L'OCCASION
DE LA CLOTURE DE LA SESSION ORDINAIRE
DE MARS 2015**

*Kinshasa
Palais du peuple
15 juin 2015*

Honorable Sénateurs et chers collègues,

Ouverte le 15 mars 2015, conformément aux articles 115 de la Constitution et 74 du Règlement intérieur du Sénat, la présente Session ordinaire se clôture ce jour.

Elle comporte dans son ordre du jour plusieurs matières.

A ce jour, les textes ci-après ont été adoptés :

- Projet de loi portant statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat ;
- Projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique du 10 octobre 2006 portant statut des magistrats ;
- Proposition de loi portant ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ;
- Projet de loi autorisant l'adhésion de la RDC au 3^{ème} protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 ;
- Projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance-loi du 21 septembre 2012 instituant un nouveau tarif à l'importation ;
- Projet de loi autorisant la ratification de l'Accord de transit et de transport du corridor Nord signé à Nairobi le 06 octobre 2006 ;
- Projet de loi autorisation la ratification de l'Accord portant création du corridor Walvis Bay – Ndola – Lubumbashi signé à Livingstone le 05 mai 2010 ;
- Projet de loi autorisant la ratification de l'Accord pour l'établissement de l'Agence de facilitation du transport de transit du corridor central signé à Dar-Es-Salaam le 02 septembre 2006 ;
- Proposition de loi autorisant l'adhésion de la RDC au Traité sur le commerce des armes ;
- Projet de loi fixant les règles relatives au régime général de la sécurité sociale ;
- Projet de loi portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité homme-femme ;
- Projet de loi portant organisation et fonctionnement de la Caisse nationale de péréquation.

Je vous félicite du travail abattu.

Vous vous êtes montrés entreprenants surtout dans le domaine du contrôle parlementaire :

- **quatre questions d'actualité** ont été posées respectivement au Vice-Premier ministre, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, aux Ministres des Finances et du Développement rural et au Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale ;
- **quatre questions orales avec débat** l'ont été respectivement à la Ministre du Portefeuille, au Ministre des Transports et Voies de communication, aux Ministres des Finances, du Commerce extérieur et des Mines et au Ministre de la Fonction publique.

D'ores et déjà, je vous souhaite de bonnes vacances.

Sur ce, je déclare close la Session ordinaire de mars 2015.

Je vous remercie.

Léon KENGO Wa DONDO